



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 22 / 04 / 2026 à 10:31

Date de publication : mercredi 19 février 2025 à 02:18

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 04/02/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

BOS ONE

Siège social : 792 Chemin de Valenciennes
01140 SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Capital : 5000 € **Objet social** : La réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, la location, la distribution de machines à bois, de machines de découpe pour aluminium et autres matériaux ferreux et non-ferreux, ainsi que de machines pour PVC, à destination de tous secteurs d'activité et de tout type de clientèle, publique ou privée, L'achat, la vente, la location, la représentation, l'importation, l'exportation de tous produits, articles, matériaux similaires ou dérivés destinés à travailler le bois, le métal, l'aluminium, les produits non-ferreux et le PVC, Commission sur ventes dans les secteurs d'activité visés ci- avant de tous matériaux, véhicules et tous accessoires, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et/ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Président : M BICHARD Guy demeurant 792 Chemin de Valenciennes 01140 SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE élu pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Les actions ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit à des tiers non associés et quel que soit le degré de parenté avec le cédant, ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/4c4406a5-f9ad-4c47-bbcb-0e77b907f9f5-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex